

OFFRE DE STAGE

Diagnostics complémentaires de cours d'eau en lien avec l'élaboration du Plan Pluriannuel de Gestion Aveyron Amont 2022-2026

► **Contexte :** Le Syndicat Mixte du Bassin Versant Aveyron Amont, a été créé à l'initiative des 3 structures gestionnaires des milieux aquatiques du bassin versant Aveyron amont : le syndicat intercommunal d'aménagement hydraulique de la Haute vallée de l'Aveyron (SIAH HVA), la communauté d'agglomération Rodez Agglomération, et le syndicat intercommunal d'aménagement des vallées de l'Aveyron et de l'Alzou (SIAV2A).

Le premier PPG entièrement porté par le SMBV2A s'étendra sur la période 2022-2026. Dans le cadre de l'élaboration de ce nouveau PPG, des diagnostics complémentaires de cours d'eau sont nécessaires.

► **Missions :** Réaliser des diagnostics complémentaires de cours d'eau en lien avec l'élaboration du Plan Pluriannuel de Gestion Aveyron Amont 2022-2026 en lien étroit avec les techniciens rivières :

- Réaliser un état des lieux des cours d'eau du bassin versant où la donnée est manquante ou incomplète
- Intégrer ces nouvelles données dans la base de données de la structure (QGis)
- Prendre en compte les enjeux et contextes locaux pour établir un diagnostic et des propositions d'actions dans un objectif d'amélioration de l'état écologique des cours d'eau
- Hiérarchiser les actions et secteurs prioritaires, en prenant en compte les données déjà existantes à l'échelle du bassin versant Aveyron Amont.

► **Profil :** niveau d'étude de type BAC + 2 à BAC + 5 dans le domaine de la gestion de l'eau et des milieux aquatiques, avec aisance dans l'utilisation du logiciel SIG Q-Gis

► **Compétences :**

- maîtrise des outils informatiques courants et SIG (QGIS) indispensable
- bonnes connaissances dans le fonctionnement et la gestion de l'eau et des milieux aquatiques
- aisance en terme de communication
- autonomie
- aisance dans la réalisation de diagnostics de terrain

► **Autre :**

- permis B obligatoire
- résidence administrative à Rignac
- période du stage : année scolaire 2020 - 2021, à définir en fonction des candidatures
- indemnisation prévue en conformité avec la réglementation, le cas échéant prise en charge des frais de déplacement

Lettre de candidature et CV à adresser avant le 10 novembre 2020 à Monsieur le Président du SMBV2A à l'adresse suivante : contact@aveyronamont.fr

Renseignements auprès de : Chloé FOURNEL (Technicienne Rivière) 06 07 63 07 40 / Paulin SENÉ LACOMBE (Technicien Rivière) : 07 85 45 81 94